



12/02/2025



Politique de formation des animateurs et animatrices

INTRODUCTION

La formation des bénévoles est au cœur de notre mission en tant que fédération. Notre objectif principal est de garantir à chaque scout·e une expérience de scoutisme enrichissante, éducative et de qualité. Pour cela, nous nous engageons à proposer des formations adaptées aux rôles et responsabilités de chacun·e, en mettant l'accent sur le plaisir d'apprendre ensemble et le développement personnel.

La formation vise à donner aux bénévoles les moyens de contribuer pleinement à la mission éducative du scoutisme en s'appuyant sur nos fondamentaux et promeut un scoutisme de qualité.

Cette mission commence par les animateurs et animatrices, en contact direct avec les scout·es, porteurs d'une véritable ambition éducative. Elle s'étend ensuite aux personnes qui les encadrent ou les forment : les cadres et collaborateurs locaux et fédéraux.

Chaque public ayant des missions spécifiques et des besoins de formation distincts, la fédération Les Scouts propose trois parcours de formation adaptés :

- aux animateurs ;
- aux animateurs, équipiers et collaborateurs d'unité ;

- aux animateurs, équipiers et collaborateurs fédéraux.

Face à l'évolution des enjeux sociétaux et au développement de nouvelles thématiques pour soutenir toujours mieux l'animation, les défis liés à la formation se multiplient. Bien que notre parcours de formation ait largement fait ses preuves, il reste perfectible, notamment grâce à la formalisation de la formation continue.

Par ailleurs, l'essor des outils numériques ouvre de nouvelles perspectives pour diversifier les modalités de formation. Il devient dès lors indispensable de définir un cadre et une stratégie permettant d'évaluer et d'exploiter ces opportunités.

Ces constats ont conduit à l'élaboration de cette politique, qui vise à clarifier le cadre, les enjeux et la vision de la formation des animateurs et animatrices chez Les Scouts.

Étant donné l'ampleur de la formation au sein de notre fédération, il convient d'en délimiter le périmètre. Cette politique porte spécifiquement sur la formation pédagogique des animateurs et animatrices. Elle s'inscrit en complémentarité avec la politique d'organisation des formations, qui en traite les aspects organisationnels.

Enfin, la formation des cadres locaux et fédéraux n'est pas incluse dans ce document et sera abordée dans des politiques distinctes, le cas échéant.

Définitions des termes et acronymes utilisés

- **Brevet d'animateur en centre de vacances (BACV)** : ce brevet est un document officiel homologué par la Communauté française. Il est attribué au terme d'un parcours complet de formation.
- **Woodbadge ou buchette** : ponctue la formation scout acquise lors du parcours complet de formation et répondant aux exigences de formation de l'Organisation mondiale du Mouvement scout (OMMS).
- **ForInter** : formation préparatoire aux camps internationaux et obligatoire pour certaines destinations.
- **Formation de base** : formation permettant l'acquisition du woodbadge.
- **Formation initiale** : formation visant à transmettre les messages importants pour un-e animateur ou animatrice débutant-e.
- **Formation continue** : moment d'apprentissage permettant d'améliorer les compétences en dehors du temps de formation de base ou initiale (Scoutopia, JANIM...).
- **Parcours de formation** : ensemble des étapes de formation permettant l'acquisition de compétences en vue d'obtenir le BACV et le woodbadge (T1 + T2 + T3 + 2 TU + stage(s) pratique(s)).
- **T1, T2, T3** : temps de formation fédéral.
- **TU** : temps de formation local (temps d'unité).

- **Stage pratique** : mise en application des connaissances théoriques de formation afin de faire évoluer les compétences individuelles (camp).
- **Nos fondamentaux** : principes de base du scoutisme.
- **Formateurs** : membres des équipes d'unité, cadres et collaborateurs fédéraux animant des formations pour les animateurs et animatrices.

Textes qui sous-tendent cette politique

- [Décret Centre de vacances](#) : fixe les conditions générales d'agrément des pouvoirs organisateurs de centres de vacances, les conditions d'octroi de subventions aux centres de vacances ainsi que les normes de qualification du personnel de ces centres. Il définit les conditions d'obtention du brevet d'animateur et de coordinateur de centres de vacances.
- [Arrêté formation](#) : définit les contenus et les modalités d'organisation des formations.
- [Cadre du badge de bois OMMS \(woodbadge\)](#) : ensemble de principes, d'attentes et de critères auxquels un animateur ou cadre local ou fédéral scout doit se conformer.
- [Fiche cadre Vie en formation](#) : une position commune pour garantir une cohérence minimale entre les formations, un cadre de référence clair, un outil pour réfléchir à la gestion de la vie quotidienne.
- [Destination 2033](#) : texte qui énonce les priorités à long terme du Mouvement.
- [Politique fédérale de protection des jeunes et des adultes](#) : politique visant à préserver et promouvoir la protection et le bien-être des enfants et des adultes chez Les Scouts.

PRINCIPES ET PHILOSOPHIE

Principes directeurs

Le conseil fédéral du 11 juin 2016 a établi que
« **Notre formation d'animatrice/animateur scout-e a pour ambition d'améliorer la qualité de l'animation, en répondant aux objectifs du parcours de formation ainsi qu'aux attentes des participant-es.**

La formatrice, le formateur adopte une attitude et utilise des outils pédagogiques qui favorisent la mise en pratique par chaque participant-e.

Pour ce faire, les équipes de formation disposent de soutiens logistiques. Ensemble, ils mettent en place une formation cohérente avec nos fondamentaux. »

Lignes directrices

La formation des animateurs et animatrices repose sur plusieurs principes essentiels (l'ordre n'indique aucune hiérarchie) :

Cadre et organisation de la formation

Habilitation en tant qu'opérateur de formation d'animateur en centre de vacances

Les Scouts s'engage à respecter les conditions nécessaires pour être reconnue comme opérateur de formation d'animateur en centre de vacances. Cela implique que Les Scouts s'engage à :

- garantir l'ensemble des conditions de formation telles que décrites dans notre dossier de demande fourni au préalable et dans l'arrêté formation ;

- contracter les assurances nécessaires pour ce type d'activités (en ce compris le stage pratique) ;
- se soumettre au contrôle du Service de la Jeunesse et de l'Inspection ;
- participer au processus d'évaluation de la formation mis sur pied avec la commission d'avis ;
- limiter les frais de participation.

Cette habilitation est revue tous les cinq ans et est octroyée par le ou la ministre de la Jeunesse.

Certification

Les Scouts s'assure que l'organisation des formations permette à ses participant-es d'obtenir deux certificats : le Brevet d'animateur en centre de vacances (BACV) et le woodbadge.

Parcours de formation

Le [parcours de formation](#) des Scouts comprend :

- 150 heures (15 jours) de formation théorique en résidentiel, soit :
 - T1 (ou pi-days - 40h) ;
 - T2 (30h) ;
 - T3 (40h) ;
 - 2 temps d'unité (TU - 20h chacun).
- 150 heures (minimum) de formation pratique, soit :
 - 1 camp s'il fait au moins 10 jours ;
 - 2 camps s'ils font entre 6 et 9 jours.

Le pi-days est une étape de formation destinée au pionnier de dernière année qui souhaite entrer en formation après son parcours scout. Les objectifs sont équivalents à ceux du T1,

Programme de formation

Un programme reprend l'objectif final et les objectifs opérationnels des modules pour chaque étape de formation. Il a pour but de laisser à chaque formateur ou formatrice la possibilité d'imaginer ses propres dispositifs de formation, d'exprimer sa créativité tout en restant dans le cadre proposé.

Le programme de formation s'articule autour de quatre facettes du rôle d'animateur :

- Axe 1 : Le scoutisme : un projet, une méthode et des propositions ;
- Axe 2 : Mes scouts et moi ;
- Axe 3 : Nos activités ;
- Axe 4 : Scoutisme, gestion, fédération et société.

Deux thématiques de TU sont obligatoires dans le parcours de formation en vue de l'obtention du BACV. Des modules de formation complets, sur différents sujets, sont proposés aux équipes d'unité pour répondre à leurs besoins spécifiques de formation continue.

La mise en pratique se réalise durant le camp. Elle vise à faire le lien entre la théorie et la pratique.

Acquisition et développement des compétences

Compétences développées

Même si les savoirs ont leur importance, les objectifs opérationnels de la formation des animateurs scouts développent principalement des savoir-être et savoir-faire. La formation sous-tend [l'acquisition de compétences](#) relationnelles, organisationnelles, techniques, éducatives, artistiques... mais aussi permettant la prise de responsabilité, l'esprit d'initiative ou encore la capacité d'analyse.

Évaluation

La formation est évaluée par les différents acteurs. Les participants et les formateurs évaluent chaque module et font une

évaluation globale. Ces évaluations permettent de mesurer :

- la qualité de la formation dispensée ;
- les aspects organisationnels de la formation, en ce compris les services de la structure professionnelle.

NB : L'évaluation de la formation par les animateurs et animatrices est nécessaire à l'octroi des subsides de formation.

Approche pédagogique et environnement d'apprentissage

Objectifs de formation

Le contenu de la formation d'animateur répond aux exigences de [l'Arrêté du Gouvernement de la communauté française relatif aux formations d'animateurs](#) et du [Wood badge framework](#), en veillant particulièrement à être en adéquation avec Nos fondamentaux tels qu'énoncés dans *Balises pour l'animation scout*.

Il intègre également des modules spécifiques qui forment les animateurs et animatrices aux pratiques essentielles garantissant la sécurité et le bien-être des jeunes, en conformité avec la [politique fédérale de protection des jeunes et des adultes](#).

Dispositifs

S'appuyant sur l'expérience et le vécu des participant-es, les dispositifs de formation favorisent le lien entre théorie et pratique, tout en proposant des productions concrètes facilement utilisables sur le terrain. Conçus pour un public de jeunes adultes, ces dispositifs sont variés afin de maintenir l'attention des participants et de répondre à la diversité des profils d'apprenants.

Les dispositifs de formation de pi-days sont adaptés au public et s'appuient particulièrement sur leur vécu scout.

Chaque dispositif alterne des temps de réflexion avec des activités plus dynamiques, offrant un équilibre entre analyse et action.

De manière générale, les dispositifs sont construits selon un même fil conducteur :

- un temps d'**accroche** : pour attiser la curiosité des participants ;
- un temps d'**éveil** : pour faire émerger les points de vue et représentations des participants ;
- un ou plusieurs temps d'**apport** (éventuellement en alternance avec des temps de production) : pour fournir des contenus nouveaux et utiles aux participants ;
- un ou plusieurs temps de **production** (éventuellement en alternance avec des temps d'apport) : pour investir les nouveaux contenus et travailler sur des productions concrètes et faciles à investir dans l'animation ;
- un temps de **retour sur soi** ; pour permettre aux participants de se repositionner dans la thématique et d'envisager la transposition sur le terrain.

Temps informels

Tout moment de la formation chez Les Scouts est considéré comme temps formatif. Ainsi, même lors des moments informels, les formateurs et formatrices se montrent disponibles pour répondre aux questions et accompagner les participant-es dans leurs réflexions.

À ce même titre, les équipes de formation veillent à organiser la formation de manière congruente aux apports des modules et à nos fondamentaux.

Engagement et participation active

Chaque membre de la fédération s'engage activement à se former pour exercer pleinement sa fonction. Cet engagement dépasse le simple suivi des étapes de formation : il implique une participation active et une implication personnelle. Les participant-es sont encouragé-es à exprimer leurs attentes, à s'investir dans les activités et

les échanges, et à partager des retours constructifs. Ils sont également invités à mettre en pratique, au-delà des sessions de formation, les apprentissages acquis lors des modules théoriques.

L'engagement en formation dès le pi-days invite le ou la pionnier-e à poser un regard critique sur l'animation et à acquérir des compétences avant son entrée en fonction. Il permet également d'augmenter le nombre de personnes en formation et garanti la qualité du scoutisme.

Chaque participant est acteur de son parcours : il s'autoévalue, identifie ses besoins, et ajuste son cheminement en conséquence. Pour répondre aux attentes spécifiques qui ne seraient pas abordées dans les modules prévus, des temps dédiés sont intégrés au programme de formation.

Enfin, afin de permettre à chacun de se projeter efficacement, les objectifs des différents modules sont clairement présentés aux participants.

Supports de formation

La formation utilise comme support de référence, [Balises pour l'animation scout](#). Les participant-es sont invité-es à consigner leurs diverses prises de notes dans ce cahier.

Selon les thématiques, l'équipe de formation peut également faire référence à des cahiers annexes existants ou à des supports disponibles sur le site.

Inclusivité

Les formations sont inclusives, en cohérence avec [la politique fédérale de diversité et d'inclusion](#).

Un environnement stimulant et bienveillant

La formation s'inscrit dans un cadre scout, propice à l'échange et à la collaboration. [Une charte non négociable](#) est à observer lors de toute formation chez Les Scouts. Cette charte peut être complétée avec d'autres règles définies en cogestion avec le groupe.

Ressources humaines et accompagnement

Équipe de formateurs et formatrices

L'équipe de formation, en temps de formation fédéral ou en temps d'unité, veille à investir une relation pédagogique de qualité en étant à l'écoute des animateurs et animatrices et de leurs attentes. Les formateurs agissent en facilitateurs, guidant les participants tout en favorisant les échanges et la formation par les pairs.

En outre, les formations sont encadrées généralement par une équipe afin d'offrir un accompagnement optimal aux participants. Tandis qu'un formateur pilote un module, les autres membres de l'équipe sont disponibles pour alimenter les échanges, soutenir les groupes de réflexion et assister le pilote du module.

L'équipe de formation est garante d'assurer les interactions entre le contenu, les formateurs et les participants.

Formations de formateurs et outils mis à disposition

Pour mener à bien leur mission de formation, les équipes de formation se voient proposer des dispositifs clé en main pour chaque module (modules de formation T1, T2, T3 et Kits CU/TU).

Des malles sont également mises à disposition avec du matériel de base ainsi que les ressources utiles pour les thématiques abordées à chaque temps de formation T1, T2 et T3.

Pour développer leurs compétences, les formateurs et formatrices reçoivent une formation de base (ForCaCo, C1.1 et C2.1, BonToGo) et des formations continues (Journées des cadres et collaborateurs, 24h cadres et Rentrée du Mouvement pour les cadres et collaborateurs fédéraux ; JAnU et relai pour les équipes d'unité).

Par ailleurs, pour des thématiques spécifiques ou ponctuelles, des experts externes peuvent être mobilisés si les formateurs bénévoles ne sont pas encore suffisamment outillés.

Compléments à la politique

- [Programme du parcours de formation des animateurs](#)
- [Parcours de formation des animateurs](#)
- [Objectifs ForInter](#)
- **Politique d'organisation des formations**
- [Cahiers des charges du pilote pédagogique de formation.](#)

VISION

Nous visons un futur où chaque animateur s'engage dans une formation adaptée à ses besoins, comportant un parcours de base et de formation continue. Ensemble, ils offrent un cadre complet pour le développement des compétences des animateurs.

L'engagement de l'animateur en formation reflète une volonté d'amélioration constante de son rôle, dans une approche consciente et engagée. Cette dynamique est essentielle pour répondre aux enjeux actuels du Mouvement scout, en adaptant les programmes de formation aux besoins du terrain et aux priorités du Mouvement.

Le programme de formation, proposé par la structure fédérale et les unités, repose sur une offre diversifiée et accessible. Conçue pour s'adapter aux réalités et aux besoins spécifiques de chaque animateur — qu'il s'agisse de leur disponibilité, de leur niveau d'expérience, des spécificités de leur unité ou de leurs aspirations – cette offre s'appuie sur des ressources humaines suffisantes et des techniques de formation innovantes.

Les cadres locaux et fédéraux jouent un rôle clé dans cette dynamique, non seulement en

tant que formateurs mais aussi en soutenant et en accompagnant les animateurs dans leur formation : dans leurs réflexions et mises en pratique.

Ensemble, la structure fédérale et les unités travaillent à promouvoir une formation scout accessible et adaptée, au service d'une animation de qualité.

STRATÉGIES

Pour concrétiser cette vision, deux axes majeurs doivent être développés simultanément : d'une part, l'organisation des formations¹ et, d'autre part, le contenu du programme.

Ce dernier nécessite de prendre en compte plusieurs aspects à approfondir pour se rapprocher de notre vision :

Conception et actualisation des programmes

- Établir un processus permettant de s'assurer de l'actualisation continue du programme de la formation de base.
- Définir un programme de formation continue et établir un processus permettant de s'assurer de son actualisation continue.

Évaluation et efficacité des formations

- Établir une façon de mesurer l'efficacité de nos formations et définir un processus de vérification de l'efficacité de nos formations.

- Définir un processus d'exploitation des évaluations afin d'assurer un processus d'amélioration continue.

Lien entre la théorie et la pratique

- Interroger le besoin d'accompagnement du stage pratique et, au besoin, proposer un nouveau dispositif d'accompagnement.
- Élaborer des supports afin de faciliter la mise en pratique des contenus découverts en formation.

Innovations et technologies

- Explorer les possibilités numériques pour élargir notre offre de formation.

Formation des formateurs et outils mis à disposition

- Interroger les besoins des formateurs et formatrices, notamment les équipes d'unité, sur leurs besoins pour se sentir outillés pour la formation des animateurs et animatrices.

¹ Traité dans la Politique d'organisation des formations.

CONCLUSION

Afin de tendre vers cette vision ambitieuse, nous prévoyons de mettre en œuvre les actions suivantes :

- actualiser le programme pour répondre aux besoins actuels ;
- concevoir un programme de formation continue ;
- adapter les outils pédagogiques des formateurs et formatrices aux évolutions du programme ;
- mettre en place un processus permettant aux participant-es de faire des liens entre théorie et pratique tout en se projetant ;
- évaluer les modalités de formation continue et définir un plan de mise en place de modules de formation continue.